

10004 - Faut il divorcer d'avec la femme qui refuse d'embrasser l'Islam ?

question

Devrais-je divorcer d'avec ma femme si elle rejette l'Islam ?

la réponse favorite

Si votre épouse appartient aux gens du livre (juive ou chrétienne) vous n'avez pas à la répudier. Mieux, vous pouvez la conserver puisque cela vous est permis. En revanche, si elle confesse une autre religion ou si elle est athée, votre seule conversion à l'Islam entraîne votre séparation. Car il n'est pas permis au musulman d'épouser une polythéiste, et s'il le fait, il commet le péché de fornication parce qu'il n'est pas marié.